

## MÉLANGES RELIGIEUX.

à bas prix, qui sera vendue pour quelques sous aux personnes qui achèteront votre pamphlet en vue de le répandre. Vos Lettres vont donc être jetées comme une pâture intellectuelle aux classes populaires de l'Angleterre ; mais pensez-vous que le résultat de cette propagande contribue à rassurer chez vous le principe de l'autorité et à inspirer une vénération plus grande pour les formes monarchiques ?

Un parti conservateur, qui s'est cru très intelligent et très habile jusqu'en février 1848, a frayé les voies au régime bâtarde et provisoire que subit la France. Au triomphe de quel système travaillent donc les conservateurs anglais de l'école humanitaire ? A quelle mission est destiné ce protestantisme conservateur de l'Angleterre, qui s'honore de propager les calomnies les plus outrageantes contre les institutions les plus respectables, les seules qui puissent arrêter la société européenne sur la pente de l'abîme où elle court le danger de s'engouffrer ?

(A continuer.)

## MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, MARDI 31 SEPTEMBRE, 1851.

PREMIÈRE PAGE :—Lettre au NIGHT HON. W. E. GLADSTONE, Membre du Parlement Britannique, par JULES GONDON.

FEUILLETON :—LE MONTAGNARD OU LES DEUX RÉPUBLIQUES :—1793—1848. (Seconde partie, 1848.)

Les circonstances d'une nature toute spéciale qui nous sont acceptées en ce moment la charge de rédacteur des *Mélanges Religieux* ne nous sont pas cependant sans dissimuler à nous-même l'étendue de la responsabilité que cette tâche met à notre compte. Notre devoir, sans doute, est de la bien comprendre ; mais aussi notre intention est de n'épargner aucun effort qui puisse la rendre dans toutes ses parties, acceptable à la classe éclairée et nombreuse de lecteurs de l'ordre ecclésiastique et civil, qui, depuis longtemps, accordent à cette publication un patronage aussi liberal de leur part qu'il est flatteur pour elle. L'absence du ci-devant Rédacteur qui, pendant plus de deux années, a présidé à la rédaction des *Mélanges*, nous apprend quelles ressources nous feront défaut, et nous oblige de formuler du moins cette assurance à l'égard des soins que nous voulons apporter à notre travail, qui les exige en même temps de nous.

Nous remercions cordialement ceux de nos confrères qui veulent bien anguise favorablement de nos labours ; mais leurs éloges nous rappellent que nous n'avons pas fait assez, à leur exemple, pour les mériter.

F. M. DEROME.

N. B.—Cette feuille, en débutant aujourd'hui dans sa onzième année de carrière, ne se présente pas avec l'intérêt et la variété que les nombreux subséquents devront offrir. Des obstacles particuliers ont résisté cette fois à l'accomplissement entier de nos vues et paralysé, pour ainsi dire, nos intentions.

— L'intérêt soutenu des lettres de M. J. Gondon à M. Gladstone nous engage à en continuer la publication. Nous reprendrons aussi pour notre feuilleton, la seconde partie des "Deux Républiques."

## Notice Nécrologique.

Une mort soudaine, accompagnée de tous les symptômes du choléra, vient de plonger la Communauté des Sœurs de Charité de cette ville, connues sous le nom de "Sœurs de la Providence," dans une affliction bien profonde. Leur Supérieure et Fondatrice, la Rev. Mère Gamelin, est décédée mardi, le 28 Septem-

père, et avec quelle valeur, quel courage héroïque et désespéré, son fils Henry avait combattu en Vendée, pour la cause perdue de la royauté décapitée.

Pendant que le comte de Vermond et les personnalités influentes du parti royaliste entouraient le marquis, Mme De Vermond avait placé sur un divan, à côté d'elle, Mme De Savernay autour de laquelle s'était formée, tout aussitôt un cercle de jeunes femmes.

C'est que la vie actuelle touchait encore de trop près à ces haines, à ces persécutions, à ces assassinats, pour que l'intérêt, inspiré par les victimes des terroristes fut entièrement émoussé ; c'est que les blessures étaient trop saignantes pour que les cicatrices n'en fussent pas encore visibles à tous les yeux, et ne fissent pas palpiter tous les cœurs. Ceux qui avaient survécu s'arrivaient à l'égale de frères.

N'est-ce pas Mme De Savernay dont j'ai tant entendu parler — dit une vieille duchesse en se penchant vers Mme De Vermond — qui fut condamnée par le tribunal révolutionnaire, et que chacun a cru morte si longtemps ?

C'est elle-même ; elle a bien souffert, allez !

Pauvre petite ! Dieu lui doit des jours meilleurs pour effacer une si cruelle jeunesse.

Chacune chuchotait et parlait bien bas pendant que tous les yeux étaient fixés sur Mme De Savernay.

C'est, dit-on, le plus miraculeux événement qui se puisse imaginer, dit une autre.

Combien il serait intéressant d'en entendre le récit de sa propre bouche !

bre, après douze heures seulement de maladie. Atteinte à quatre heures du matin des premières douleurs, il a fallu, dès huit heures, se hâter de lui administrer les derniers sacrements de l'Église. A quatre heures du soir, elle expirait, environnée de ses filles épouses qui ne pouvaient plus l'assister que de leurs ferventes prières.

Cette vénérable défunte n'était âgée que de 51 ans sept mois et deux jours, étant née à Montréal sur le Fief *La Providence*, le 20 de février 1800. Ses parents étaient plus recommandables par leur probité que par leur fortune. Elle avait au régu Baptême le nom de Marie Emilia. Les premières années de sa jeunesse furent celles d'une enfant intéressante par sa candeur et sa docilité. Ètive de l'Institution des Srs de la Congrégation de N. D. de cette ville, elle se forma sous leurs soins à la piété, et mérité toute l'affection de ces excellentes institutrices du jeune âge. Entrée dans le monde, elle s'y fit aimer et respecter universellement. Se ayant proclamé à contracter une alliance conjugale, elle fixa son choix sur un vertueux célibataire dont le goût conforme au sien, était de secourir le pauvre et d'abriter l'orphelin. Après quelques années d'un heureux ménage, elle vit cet époux chrétien s'éteindre sous le poids de longues et cruelles souffrances. Dieu sait combien les soins assidus et prolongés qu'elle lui donna, combien les pieux encouragements qu'elle lui adressa fréquemment, durent procurer de force et de consolation à cet homme mourant ! Cette perte, déjà si sensible, fut bientôt aggravée par une autre non moins douloureuse, celle des deux enfants qu'il lui avait laissés, uniques objets de ses soins maternels. En peu de temps, le même tombeau réunit ces tendres fils à leur père.

Dieu éprouve ceux qu'il aime, et souvent même il prépare, dans les douleurs, les œuvres de sa droite. Humainement inconsolable de tant de privations, la vertueuse veuve Gamelin chercha dans la religion seule le soulagement qu'elle ne pouvait manquer d'en obtenir. Les bonnes œuvres furent dès lors son occupation comme sa distraction journalière. Elle avait perdu toute sa famille ; elle la retrouvait dans celle des pauvres, des malades, des invalides de toute espèce. Tout entière à la charité, sans prétention et sans respect humain, elle visitait indistinctement le pauvre et le riche. Elle parlait aussi librement à l'un qu'à l'autre des devoirs qu'ils avaient à remplir envers Dieu ou envers le prochain. Selon l'occasion, elle n'épargnait pas plus ses reproches à l'homme ouvert qu'au pauvre humble et soumis ; tous les deux recevaient également la leçon, et tous les deux ne pouvaient se défendre d'estimer et de respecter la personne aimée qui la leur donnait. Son rôle s'exerçait aussi dans les prisons. Combien de fois n'y alla-t-elle pas consoler et instruire les détenus de nos cachots ; porter des secours, des provisions aux prisonniers malades ? Quo ne fit-elle pas pour obtenir des adoucissements de toute sorte à leurs maux. Survenait-il une épidémie, une disette qui pesait particulièrement sur la classe indigente, cette veuve intelligente et charitable volait bientôt à son secours, et les moyens les plus prompts et les plus efficaces ne lui faisaient jamais défaut. On se souvient encore, dans les divers quartiers de la ville et des faubourgs, des salles de refuge qu'elle y ouvrit, des veilles et des jours qu'elle y passa ; des dons et des aumônes qu'elle y distribuait ; des mille pieuses industries qu'elle employait auprès de ses amis pour alimenter ces diverses institutions, et soutenir ses pauvres bien aimés.

Ce fut par cette vie chrétienne et toute de dévouement, que cette charitable Dame se préparait, sans le savoir, à la grande partie que Dieu lui destinait dans l'établissement d'une *Maison de Providence*. Il y avait en effet déjà plus de douze ans que Madame Gamelin s'occupait ainsi des pauvres ; qu'elle logait, qu'elle vêtissait, qu'elle instruisait un grand nombre d'enfants abandonnés, de femmes vieilles et infirmes, d'idiotes, de sourdes-muettes et autres, lorsqu'en 1841, l'Évêque de Montréal, secondé par les deux citoyens de cette ville, se résolut à donner à son établissement une existence plus régulière, avec plus d'extension et de stabilité. Dès lors se forma le plan de l'*Asile*, aujour-

d'hui connu sous le nom si vrai de *Maison de Providence*. Or, c'est dans cette admirable fondation que Madame Gamelin, devenue bientôt Sœur de Charité, a passé les huit dernières années de sa vie, travaillant sans relâche, avec les nombreuses compagnes qui lui arrivaient de toutes parts, à atteindre le but de l'Institution, sous la direction des supérieurs ecclésiastiques et avec le concours bien cordial d'un grand nombre de Dames de la laïcité.

On sait le reste de l'histoire édifiante et toute palpitante d'intérêt de cette nouvelle communauté qui compte aujourd'hui 49 Sœurs Professes (le Révérend Mère Gamelin en était la 50e), et qui possède, en outre, une *Providence* dans le diocèse, une à L'aparté, une autre à la Longue-Pointe, une 3e à Ste. Elizabeth, une 4e à Sorel et une 5e au faubourg Québec. Dans ces diverses maisons, on loge à peu près gratuitement cinq vétérans, trente-six orphelins, 50 personnes du sexe ; on y élève 35 orphelins ; on instruit 500 petites filles ; et, dans tous ces endroits, ainsi qu'à la *Maison-Mère*, un certain nombre de ces bonnes Sœurs de charité sont constamment occupées la nuit et le jour, au service des malades, à la visite des pauvres et aux autres œuvres très-multiplicées de l'Institution. C'est dans la poussière, dans les galeries à perpétuité, et deux à vingt années de la même peine. Le crime avait été commis dans la Romagne ; mais la cause avait été portée à Rome en appel. C'est pour cela que l'exécution a eu lieu à Rome.

Il y a à Rome un respectable ecclésiastique, député par la Cour de Parme, pour traiter avec le Saint-Siège certaines questions religieuses, M. le Chanoine Marsolini, moins vénérable encore par son âge que par toutes les qualités qui font les bons prêtres et les hommes d'autre commerce aussi sûr qu'à greve. Eh bien ! la démagogie n'a pas rougi de mettre sa main barbare sur ce vieillard et de le faire expirer presque sous les coups.

Dans la soirée du mercredi 13 août, M. le chanoine Marsolini rentrait à son domicile, situé rue du Gesù, accompagné de son domestique. Arrivé rue Piède Marmo, à quelques pas seulement de la maison qu'il habite, il est, à l'improviste, assailli par quatre misérables armés de gros bâtons. Un coup violent, accompagné des injures les plus grossières, le frappe à la tête et l'étend par terre. Son domestique vient se porter à sa défense ; il est également terrassé, et ce n'est qu'après avoir accueilli de coups leurs deux victimes que ces misérables s'éloignent. Quarante et un ans, et c'est ce qui explique la peine réciproque que nous éprouvons aujourd'hui en les voyant se briser.

"Daignez accepter ma vive reconnaissance pour les sentiments flattants d'estime et de confiance que vous m'exprimez. Les liens qui unissent un pasteur à ses paroissiens sont d'autant plus nobles et plus forts qu'ils ont été formés par la main même de cette sainte et divine religion à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir. En les considérant comme issus de cette source, ils nous deviennent infiniment chers, et c'est ce qui explique la peine réciproque que nous éprouvons aujourd'hui en les voyant se briser.

"Vous me priez de vous conserver mes soins spirituels, et vous me promettez votre assistance dans les œuvres attachées à la charge curiale.

"Messieurs, la chose ne dépend plus de moi ; j'ai demandé un autre poste, il m'est accordé ; ma volonté est liée. D'après les principes que je vous ai expliqués plus haut, vous comprenez que je suis aux ordres de mes supérieurs et que je ne refuserai jamais un fardeau quand il leur plaira de me l'imposer.

"Du fond de la campagne où je vais aller évangéliser sur un autre théâtre, je rappellerai toujours à ma pensée votre cordiale affection pour ma personne, votre zèle pour la gloire de l'Église et l'empressement généreux avec lequel vous avez secondé mes efforts pour l'établissement d'un hospice de charité dans la ville. Je prierai le ciel de vous préserver de toute peine, de favoriser constamment vos entreprises et de répandre à grands flots ses bénédicitions sur vous et sur vos familles."

## Nouvelles de Rome.

Exécution d'un soldat du régiment pontifical.—Nouvel attentat de la démagogie.—Les négociations de Turin avec le Saint-Siège et Lord Palmerston.—La fête de l'Assomption à Rome.

Les extraits suivants sont fournis par une lettre de Rome à la date du 20 août.

Le 18 août, un soldat du 2e régiment pontifical, nommé Serafini, a été fusillé à six heures du matin, hors de la porte Portese. Le crime qui l'a conduit au supplice remonte à plusieurs mois. En compagnie de quatre autres soldats, il avait assassiné un de ses camarades. Deux de ses complices ont été condamnés aux galères à perpétuité, et deux à vingt années de la même peine. Le crime avait été commis dans la Romagne ; mais la cause avait été portée à Rome en appel. C'est pour cela que l'exécution a eu lieu à Rome.

Il y a à Rome un respectable ecclésiastique, député par la Cour de Parme, pour traiter avec le Saint-Siège certaines questions religieuses, M. le Chanoine Marsolini, moins vénérable encore par son âge que par toutes les qualités qui font les bons prêtres et les hommes d'autre commerce aussi sûr qu'à greve. Eh bien ! la démagogie n'a pas rougi de mettre sa main barbare sur ce vieillard et de le faire expirer presque sous les coups.

Dans la soirée du mercredi 13 août, M. le chanoine Marsolini rentrait à son domicile, situé rue du Gesù, accompagné de son domestique. Arrivé rue Piède Marmo, à quelques pas seulement de la maison qu'il habite, il est, à l'improviste, assailli par quatre misérables armés de gros bâtons. Un coup violent, accompagné des injures les plus grossières, le frappe à la tête et l'étend par terre. Son domestique vient se porter à sa défense ; il est également terrassé, et ce n'est qu'après avoir accueilli de coups leurs deux victimes que ces misérables s'éloignent. Quarante et un ans, et c'est ce qui explique la peine réciproque que nous éprouvons aujourd'hui en les voyant se briser.

"Vous me priez de vous conserver mes soins spirituels, et vous me promettez votre assistance dans les œuvres attachées à la charge curiale.

"Messieurs, la chose ne dépend plus de moi ; j'ai demandé un autre poste, il m'est accordé ; ma volonté est liée. D'après les principes que je vous ai expliqués plus haut, vous comprenez que je suis aux ordres de mes supérieurs et que je ne refuserai jamais un fardeau quand il leur plaira de me l'imposer.

"Du fond de la campagne où je vais aller évangéliser sur un autre théâtre, je rappellerai toujours à ma pensée votre cordiale affection pour ma personne, votre zèle pour la gloire de l'Église et l'empressement généreux avec lequel vous avez secondé mes efforts pour l'établissement d'un hospice de charité dans la ville. Je prierai le ciel de vous préserver de toute peine, de favoriser constamment vos entreprises et de répandre à grands flots ses bénédicitions sur vous et sur vos familles."

Notre-Dame de Québec, j'ai en à résoudre dans le fond de mon cœur de nombreuses peines attachées tout naturellement, sans doute, à une si grande desserte, et que la Providence semait sous mes pas pour éprouver ma constance.

"Mais je me bats, après cette sombre réflexion, de vous donner l'assurance que vous n'êtes pour rien, car vous ne m'avez jamais fait que du plaisir, jamais témoigné que de la bienveillance, de la Peste et de la confusion.

"Il ne serait pas à propos d'expliquer ici les motifs secrets de ma détermination. Mais, en cette circonstance, il me semble nécessaire de vous exprimer que, parmi tous les sentiments qui ont pu agiter mon cœur dans le cours de ma carrière sacerdotale, il ne s'y est jamais mêlé un désir de rien faire contre la volonté de mes supérieurs. J'ai demandé, je n'y ai pas exigé. Le prêtre dans ses rapports canoniques de subordination avec son évêque, accepte une grâce avec reconnaissance, comme il bénit la main qui lui impose un fardeau, lors même qu'il le juge au-dessus de ses forces. Tels ont été mes sentiments et mes principes, tels ils sont encore, tels ils sont toujours.

"Daignez accepter ma vive reconnaissance pour les sentiments flattants d'estime et de confiance que vous m'exprimez. Les liens qui unissent un pasteur à ses paroissiens sont d'autant plus nobles et plus forts qu'ils ont été formés par la main même de cette sainte et divine religion à laquelle nous avons le bonheur d'appartenir. En les considérant comme issus de cette source, ils nous deviennent infiniment chers, et c'est ce qui explique la peine réciproque que nous éprouvons aujourd'hui en les voyant se briser.

"Vous me priez de vous conserver mes soins spirituels, et vous me promettez votre assistance dans les œuvres attachées à la charge curiale.

"Messieurs, la chose ne dépend plus de moi ; j'ai demandé un autre poste, il m'est accordé ; ma volonté est liée. D'après les principes que je vous ai expliqués plus haut, vous comprenez que je suis aux ordres de mes supérieurs et que je ne refuserai jamais un fardeau quand il leur plaira de me l'imposer.

"Le dimanche des membres restant de l'exécutif canadien, est maintenant un fait accompli auquel la retraite anticipée de M. Baldwin et Lafontaine prête une signification ordinaire. La reconstitution du cabinet devient indispensable, les ministres ont dû se retirer de charge et remettre leurs pouvoirs à des collègues du Piémont. Serait-ce un jeu pour cacher le rapprochement et faire arriver sans bruit la réconciliation ? En tous cas, la tactique est passablement scandaleuse, et la presse conservatrice du Piémont est digne de tous les éloges et même de toutes les subventions du ministère britannique.

"La fête de l'Assomption s'est passée admirablement. La ville était illuminée dans les soirées du 14 et du 15. Le Saint-Père a assisté, selon son usage, à la chapelle qui s'est tenue dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure, et il a donné ensuite, du haut de la loge, une solennelle bénédiction *urbis et orbis*. Deux bataillons français étaient rangés en bataille sur la place, et deux pièces d'artillerie française ont tiré les salves accoutumées. Malgré une chaleur accablante, une foule nombreuse s'était rendue à la cérémonie.

## Paroisse de Québec.

Les catholiques de cette paroisse, au nombre de 1,166, dit le *Journal de Québec*, se sont assemblés dimanche, le 21, à l'issue de l'office divin, pour présenter à leur digne curé, M. L. Proulx, une adresse exprimant à la fois le chagrin profond que leur inspire son prochain abandon de la desserte de cette cure et leur

"Messieurs,

"Depuis que j'ai été nommé à la cure de

des fatales charrettes qui, depuis le matin, stationnaient déjà dans la Cour. Je restai encore bien longtemps seule ; enfin, des pas venus de l'extrémité du corridor semblaient s'approcher du lieu où j'étais. Mon cœur battit, mon sang se gela ! Un instant après la porte s'ouvrit et un homme entra. Il avait une lanterne sous ses vêtements.

"Vous n'avez point fait de bruit, me dit-il, d'une voix rude."

"Non, repris-je en tremblant, et j'ajoutai bien bas : C'est vous qui m'avez sauvé !

"Oui."

"Pourquoi ?" ne pus-je m'empêcher de lui dire en voyant l'expression dure et farouche de son visage.

"